

Tarifs des honoraires

Honoraires Location

Honoraires d'entremise et de négociation

1 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du **BAILLEUR**

+

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et rédaction du bail

2.5 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du **LOCATAIRE**

2.5 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du **BAILLEUR**

OU

Uniquement constitution du dossier locataire + rédaction du bail

1.5 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du **LOCATAIRE**

1.5 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du **BAILLEUR**

+

Honoraires de réalisation de l'état des lieux

Maison :

De 9m² à 79m² : 2.50 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

De 80m² à 89m² : 2.08 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

de 90m² et plus : 1.67 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

Appartement :

De 9m² à 49m² : 2.50 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

De 50m² à 89m² : 2.08 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

de 90m² et plus : 1.67 € HT par m² à la charge du **BAILLEUR** et du **LOCATAIRE**

Renouvellement et modification de bail : 100 € HT à partager entre le LOCATAIRE et le BAILLEUR

Commerce et professionnel

8 % HT du loyer annuel Hors charges à la charge du **LOCATAIRE**

Honoraires de gestions

6.5% HT des loyers perçus Hors charges à la charge du **BAILLEUR**

Assurance GLI : 2 % HT des loyers perçus à la charge du **BAILLEUR**

Honoraires de négociation

A la charge de l'acquéreur sauf convention contraire :

Prix de vente compris entre 0 et 50 000 €

4 000€ TTC

Prix de vente compris entre 50 001 et 80 000 €

8 % du prix net vendeur TTC

Prix de vente compris entre 80 001 et 100 000 €

7 % du prix net vendeur TTC

Prix de vente compris entre 100 001 et 150 000 €

6 % du prix net vendeur TTC

Prix de vente compris entre 150 001 € et au-delà

5 % du prix net vendeur TTC

Estimation : 150 € + TVA

Honoraires de syndics

Rémunération forfaitaire annuelle : Honoraires de gestion courante 150 € + TVA par lot

Prestation particulières :

Assemblés générale extraordinaire : 500 € + TVA

CONTENTIEUX : Mise en demeure : 100 €+ TVA

Etablissement de l'état daté 300 €+ TVA

Opposition article 20 loi 1965 : 150 € + TVA

Frais d'affranchissement, d'acheminement, de location de salle extérieure et de publication pour recherche d'employé du syndicat

Facturation au coût réel (ces frais restant à la charge de la copropriété)